

Les battus paient quelquefois l'amende, au Tonkin comme ailleurs. Les chrétiens ne se tirèrent pas de cette affaire sans déboursier un peu d'argent ; mais les satellites portèrent la cangue plus de trois mois et dépensèrent quihze cents piastres, pour sauver leur vie.

Ils ne furent pas les seuls à se repentir d'avoir essayé d'arrêter des missionnaires.

Des pirates s'emparèrent de Mgr Longer et exigèrent, pour le relâcher, une forte somme d'argent ; sinon, disaient-ils, ils le livreraient aux mandarins. Instruit de l'arrestation de l'évêque qu'il aimait et estimait, le gouverneur de la province forma une escouade de soldats chrétiens et leur donna ordre de le délivrer. Ceux-ci s'empressèrent d'obéir : ils tombèrent à l'improviste sur les brigands, les battirent, les firent prisonniers et les conduisirent enchaînés au tribunal. Le mandarin accabla les captifs de reproches sur leur piraterie, il les dénonça au vice-roi comme perturbateurs du repos public, et, après les avoir retenus quelques semaines, leur fit donner une forte bastonnade qui, à l'avenir, les rendit plus prudents même envers les proscrits étrangers.

* * *

Tout les mandarins n'avaient pas les sentiments de ce gouverneur. M. de la Bissachère s'était retiré sur un îlot montagneux éloigné de quatre heures de barque de la côte et, disait-on, habité par le diable. Il y faisait, selon son expression " société avec les oiseaux de mer et les oiseaux de proie " et était nourri par des pêcheurs qui, tous les dix ou douze jours, lui apportaient du riz ; il resta sept mois dans cet asile. Lorsque les mandarins le surent, ils envoyèrent dix-sept barques et trois cents soldats faire le blocus de l'île et interdirent, sous peine de mort, au chef du port de mer le plus proche, de laisser sortir aucune barque de commerce ou de pêche. Au milieu d'une nuit sombre, plusieurs